Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)





Société Béninoise d'Energie Electriques

Référence de la DRP : F DSI 107882

Avis n°: 451_/25/SBEE/DG/PRMP/DSI-TD/SP-PRMP/RCP/SPM du 04/07/2025

Objet : Acquisition d'un Checkpoint au profit de la Société Béninoise d'Energie Electrique

- Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) version 2 publié sur le portail web des marchés publics le 06 mai 2025.
- 2. La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2025, des fonds du budget autonome, afin de financer son fonctionnement et a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition d'un Checkpoint au profit de la Direction Générale.
- 3. La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir un Checkpoint au profit de la Direction Générale.

Ce matériel est à livrer au magasin central de la SBEE sis à Akpakpa dans un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours.

Tout soumissionnaire qui proposera un délai contractuel supérieur à celui recommandé par le dossier de Demande de Renseignement et de Prix (DRP) verra purement et simplement son offre écartée du processus d'attribution du marché.

Des variantes ne seront pas prises en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Capacité technique :

- être une société ou un établissement spécialisé dans la fourniture des équipements électroniques et/ou informatiques ou de prestations dans les TIC prouvées par l'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM);
- avoir exécuté avec satisfaction au moins deux (02) marchés portant sur la fourniture de checkpoint au cours des trois dernières années (2022; 2023 et 2024) et de l'année en cours (2025) dont au moins un à hauteur de huit millions (8 000 000) FCFA HT justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou les procès-verbaux de réception définitive appuyées par la page de garde et de signature des contrats en copies simples, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Capacité financière :

- Avoir réalisé au cours des années 2022 ; 2023 et 2024 un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à seize million (16 000 000) FCFA, justifié par les extraits des états financiers des années concernées, portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ;

 Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de dix millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (10 666 666) FCFA justifiés par une attestation d'une banque agréée ou une institution financière au Bénin.

Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique :

- être une société ou un établissement spécialisé dans la fourniture des équipements électroniques et/ou informatiques ou de prestations dans les TIC prouvée par l'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM);
- Disposer du personnel d'encadrement dont les profils, qualification et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

Capacité financière :

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de dix millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (10 666 666) FCFA justifiés par une attestation d'une banque agréée ou une institution financière au Bénin;
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels à hauteur d'un montant de seize millions (16 000 000) FCFA au moins;
- Fournir les bilans d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence.
 Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations

détaillées.

- 5. Le délai maximal de livraison est de 90 jours.
- 6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans

le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SBEE par mail : info_prmp@sbee.bj et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Service des archives des marchés publics, bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1), à partir du OHOP DOS à travers la plateforme de remaindes offres Ainle LEP suivant : https://marches-publics.sbee.bj/.
- 8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du <u>O7/O7/2025</u> à travers la plateforme de retrait des offres via le lien suivant : https://marches-publics.sbee.bj/. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Service des archives des marchés publics, bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK. Pour toutes autres informations complémentaires, veuillez écrire à l'adresse suivante : info_prmp@sbee.bj.

Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par mails. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

 Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques bien reliés à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi

¹ Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Service des archives de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes, et au plus tard le 29 / 07/2025 à 10 heures 00 minute, (Heure locale : GMT+1).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

- 10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : bureau 219 situé au 2^{ème} étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, le même jour à partir de 10 heures 30 minutes.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cent soixante mille (160 000) Francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou le <u>04/07/</u>2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

Jean-Luc YOFFOU